

Séance extraordinaire du 10 juillet 2026

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 10 juillet 2026 à 19h au centre communautaire
Florian-Turcotte, situé au 1025, rue Hébert.**

Sont présents :

Madame la mairesse	Martine Bechtold
Mesdames les conseillères:	Caroline Ouellette Sophie Gélinas Nicole Lafrance Dubord
Messieurs les conseillers :	Jean-Marc Beauchemin Serge Hélie
Est absent :	Jason Lauzon

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est constaté que l'avis aux fins de la présente séance a été donné à chacun des membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2026-156

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Martine Bechtold, mairesse

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Événements municipaux – Nomination des responsables
- 4.0 Événements municipaux – Nomination d'une consultante
- 5.0 BAPE générique sur la filière éolienne
- 6.0 Période de questions
- 7.0 Clôture de la séance

3.0 ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX – NOMINATION DES RESPONSABLES

Résolution
2026-157

**Sur la proposition de Serge Hélie
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**
Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal nomme madame Sophie Gélinas à titre de représentante de la municipalité pour l'organisation d'événements municipaux et madame Caroline Ouellette en soutien.

Martine Bechtold, mairesse

4.0 ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX – NOMINATION D'UNE CONSULTANTE

Résolution
2026-158

**Sur la proposition de Caroline Ouellette
Appuyée par Sophie Gélinas**
Il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil municipal retient les services de madame Rose Plourde à titre de consultante pour les événements municipaux de la municipalité.

Séance extraordinaire du 10 juillet 2026

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat avec Madame Rose Plourde dont copie a été fournie aux membres du conseil municipal.

Martine Bechtold, mairesse

5.0 BAPE GÉNÉRIQUE SUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

7.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Sur la proposition Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Jean-Marc Beauchemin
Il est résolu unanimement de lever la séance à 19h15.

Résolution
2026-159

Martine Bechtold, mairesse

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Bechtold

Carole Hélié,
Directrice générale et
greffière trésorière

Martine Bechtold, Mairesse